

**Association HARMONY PILATES ET DANSE**

**19 chemin des Hauts Champs**

**77700 CHESSY**

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Les présentes conditions de vente régissent les relations contractuelles entre HARMONY PILATES ET DANSE et l'Acquéreur des cours proposés par l'Association. Le fait de se rendre Acquéreur de ces cours implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acquéreur à ces conditions générales, à l'exclusion de tout autre document. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de HARMONY PILATES ET DANSE, prévaloir contre ces conditions générales.

ADHESION

Tout Acquéreur doit souscrire une **adhésion, valable 1 an à compter du jour de l'achat** (sauf offre promotionnelle), au tarif de 10 Euros (révisable tous les ans).

Toute personne âgée de moins de 18 ans, devra au jour de son inscription, fournir une autorisation parentale.

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives est requis pour tout Acquéreur, dans les meilleurs délais.

VALIDITE DES FORFAITS

La durée de **validité des forfaits est de 1 an à compter du jour de l'achat** - la date limite est indiquée lors de l'achat. Le **dépassement de la validité prévue annule tous les cours non consommés** sur le dit forfait.

La durée de validité peut être prolongée de six mois maximum, en cas d'incapacité physique à suivre les cours, sur présentation de justificatifs, à l'appréciation de l'Association HARMONY PILATES ET DANSE.

MOYENS DE PAIEMENT

Le réglement des forfaits peut se faire en espèces comptant ou par chèque.

Possibilités d'échelonner le paiement par chèque selon la carte choisie :

**10 unités : 2 chèques maximum**

**20 unités : 5 chèques maximum**

**35 unités : 10 chèques maximum**

**70 unités : 10 chèques maximum**

REMBOURSEMENT

Un **délai de** **rétractation de 7 jours** est accordé à compter du jour de l'achat. En dehors de ce délai, **aucun remboursement des cours non consommés** ne sera fait, sous quelque raison que ce soit.

DROITS ET OBLIGATIONS

Le planning est consultable sur le site Internet. Les horaires sont susceptibles d'être réduits ou aménagés pendant les vacances scolaires ou adaptés aux fluctuations de la demande. Les annulations ou modifications d'horaires seront signalées à l'avance, sauf urgence. Si une seule personne est inscrite à un cours, le cours est annulé et déplacé sur un autre créneau horaire (avant annulation, il vous sera proposé de le transformer en cours privé, facturé 4 unités).

**Les forfaits sont nominatifs, donc non transférables à une autre personne, ni partageables.**

Les cours sont pris sur rendez-vous. Le délai d'**annulation d'un cours par l'Acquéreur**, **pour qu'il ne soit pas facturé, est de 24 heures précises** (sauf cas exceptionnels et **uniquement** sur présentation d'un justificatif).

REGLEMENT INTERIEUR

L'Acquéreur s'engage à :

- se déchausser à l'entrée ;

- porter une tenue correcte, adaptée à l'activité ;

- se munir d'une paire de chaussette propre, réservée pour la séance ;

- prévoir une serviette.

- tenue appropriée pour cours hamacs, pas de boutons, zip, bijoux, bagues, boucles d’oreille

L'Acquéreur s'engage à respecter et laisser propre les parties communes (vestiaires, toilettes, douche) lors de leur utilisation.

L'Acquéreur s'engage à respecter et nettoyer les machines de Pilates ainsi que les accessoires utilisés lors des séances.

L'Acquéreur ne pourra mettre en cause la responsabilité de HARMONY PILATES ET DANSE en cas de vol ou de détérioration quelconque de ses effets.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

L'Acquéreur s'engage à :

- Respecter les véhicules d'autrui ;

- Optimiser les places de parking ;

- Ne pas stationner sur le trottoir face au portail d'HARMONY PILATES ET DANSE.

- Respecter la vitesse de 30 km/h pour éviter des plaintes du voisinage contre le centre

DISPOSITIONS DIVERSES

Pour tout différend découlant du présent contrat, la juridiction territorialement compétente sera le tribunal expressément compétent du lieu de l'exécution de la prestation de service.